

COMMUNE DE MONTRIOND

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 25 AOUT 2010 - 19H00

COMPTE RENDU

Date de convocation : 20 AOUT 2010

Présents : M. LAGRANGE Georges - M. BREHIER Emile - M. MUFFAT Michel (La Glière) - M. MUFFAT Michel (La Ranche) - M. BRAIZE Alain - Mme FAVRE Annie - Mme. DUMAS Claudine - Béatrice TSCHOFFEN

Absents et excusés : M. GAILLARD Fabrice - M. RICCI Pierre - M. PERSIN Franck - M. PEERSMAN André
Mme. LAVERY Joséphine - M. MUFFAT Roger Serge - Mme LANVERS Edith

Procurations : M. MUFFAT Roger Serge à M. MUFFAT Michel (La Glière)
M. PEERSMAN André à Mme. DUMAS Claudine

Président de séance : M. LAGRANGE Georges

A été élu secrétaire de séance : . Mme TSCHOFFEN Béatrice

2. Approbation du dernier compte rendu :

Pas d'observation, le dernier compte rendu est adopté à l'unanimité.

3. FINANCES :

3.1 Décision modificative :

Budget Eau et Assainissement :

Section Débit	fonctionnement Crédit
Cpt 706129 : + 25 000.00 €	Cpt 70111 : + 7 000.00 €
Cpt 6372 - 25 000.00 €	
Cpt 6811/042 + 7 000.00 €	
Total : 7 000.00 €	Total : 7 000.00 €

Section investissement	
Débit	crédits
Cpt 2315-3 : 10 300.00 €	Cpt 238-ona: +3 300.00 €
	Cpt 28153/040 ona + 7 000.00 €
10 300.00 €	10 300.00 €

Budget Foret et Agricole :

Section fonctionnement	
Débit	Crédit

Cpt 61524 : 6 000.00 €	Cpt 70111 : + 6 000.00 €
Total : 6 000.00 €	Total : 6 000.00 €

3.2 Point Financier :

Concernant l'investissement Monsieur BREHIER Emile (Adjoint aux finances), fait remarquer que plusieurs investissements prévus dans le budget ne seront pas réalisés cette année, permettant de financer des petits investissements non prévus initialement, mais dont les dossiers sont prêts.

Une situation précise des finances sera présentée par la commission "finances" au prochain conseil.

Il est demandé à chaque commission, de faire parvenir leurs demandes pour le budget 2011 assez rapidement, afin de faciliter la préparation du budget.

4 DOMAINE DU BARON :

4.1 Salle polyvalente :

Le chantier avance, la maçonnerie devrait être terminée pour mi - septembre.

Une réunion importante sur le planning des travaux et la pose de la toiture, aura lieu ce vendredi avec toutes les entreprises concernées.

4.2 Projet base de loisir :

La commission a entériné l'implantation de la future base de loisir du lac, qui permettra après réhabilitation d'utiliser une partie des sous - sols du bâtiment actuel en rangement.

Le permis de construire devrait être déposé à l'automne.

Une réunion est prévue avec les architectes ce vendredi à 11 h.

5/ EAU

5.1 Travaux de "La Glière"

Les travaux de renforcement du réseau d'eau ont repris après l'interruption d'août. Ils se déroulent conformément au planning et devraient être terminés pour fin septembre.

5.2 Planification des travaux d'eau :

Assainissement des "Brochoux" :

La reprise des mals façons par l'entreprise "Dragage de la Haute Dranse" attributaire du marché, aura lieu début septembre, après la fermeture des remontées mécaniques.

Garage service technique de la cote du "P'Not" :

L'équipe technique est en train de réaliser les travaux préparatoires, à l'intervention de l'entreprise Lambda, pour réaliser l'étanchéité du toit et ainsi éviter les problèmes actuels d'infiltration.

Fleurissement :

Des galets blancs seront mis en lieu et place d'ardoises indiquant Montriond, au chef lieu, afin de faire ressortir le nom.

Le jury départemental a visité la commune dernièrement.

Gendarmerie :

Les travaux de maçonnerie avance rapidement.

Salle stade de foot :

Le Conseil note avec satisfaction que la réalisation en cours, est réussie et s'intègre dans le site. Il est rappelé, que cette construction est réalisée par la C.C.V.A, Morzine et les Gets.

6/ CONCESSIONS

6.1 RENOUELEMENT DES CONCESSIONS

Le Conseil Municipal donne son accord pour le renouvellement des concessions ci-dessous, pour une période de 18 années, sur la base des prix fixés par sa délibération en date du 24 février 2010.

- Le Passe Montagne (La lécherette)
- L'Abricotine (Les Brochoux)
- Le Chapayan
- Sarl LANVERS - PERNET
- Les Barmettes (La Lécherette)

7/ URBANISME :

7.1 Constructions illégales :

La commission poursuit ses consultations, sur les différents dossiers.

Concernant les aménagements récents observés sur le chalet le 14^{ème}, la commission urbanisme va étudier le dossier.

7.2 Vente des terrains aux "Lindarets" :

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal, des conditions qui encadreront toutes les ventes de terrains aux "Lindarets" :

- La surface cédée sera celle des concessions actuelles, avec possibilité d'adaptation de quelques mètres carrés pour se mettre en conformité avec l'existant, mais avec l'accord du Conseil Municipal.

- le bâti sera frappé d'une servitude non altius tollendi, c'est-à-dire interdisant toute modification du volume existant, sauf adaptations mineures telles qu'elles sont déjà prévue au P.L.U.

- la partie non bâtie sera grevée d'une servitude non aedificandi (ou interdiction de bâtir) : cela signifie que ces terrains sont frappés d'interdiction de bâtir, de clôtures, plantation, à l'exception des terrasses existantes au moment de la vente.

- l'information de l'acquéreur des contraintes liées à l'implantation de son chalet sur le domaine skiable de la commune et l'accès routier impossible l'hiver.

Dans le cadre de ces ventes, il sera précisé le droit d'accès par véhicule à ces chalets, sur le terrain communal, mais aucunement le droit d'y stationner. Les acquéreurs devront stationner sur les emplacements publics actuels ou qui seront précisés par la commune, comme cela se fait actuellement.

8/ TRAVAUX :

8.1 Rond point de "La Ranche" :

Un rond - point expérimental va être installé pour cet hiver, afin de tester l'efficacité d'un tel ouvrage, avant une réalisation d'un giratoire définitif.

Ce rond point sera installé sur la RD 228 au niveau de l'intersection avec la route communale de "La Ranche" et de la route communale dite "la vieille route"

La commission travaux est chargée de suivre le dossier, avec le cabinet "Uguet".

8.2 Ralentisseurs :

Des ralentisseurs vont être installés sur la RD 228 à "L'Elé" et sur la RD 229 à "La Glière", afin de réduire la vitesse des véhicules et de sécuriser la traversée du village.

La commission travaux est chargée du dossier, ces ralentisseurs devraient avoir un plateau de 4 à 5 m.

Dans ce cadre une demande de subvention au titre des amendes de police va être déposée.

8.3 Travaux chèvrie : :

Le Conseil Municipal retient l'entreprise PAGE Etienne (montant de 38 097.17 €), pour les travaux de réfection du toit de la chèvrie aux "Lindarets". Ces travaux devraient commencer cet automne, pour une livraison au printemps 2011.

Monsieur Alain Braize, rappelle, que ces travaux font l'objet d'une subvention, dans le cadre de l'Association Foncière Pastorale de la Vallée de la Manche.

8.4 Aménagement du chef - lieu :

Une consultation d'architecte va être prochainement lancée, pour la réalisation d'une salle sur le parking souterrain avec des appartements.

La commission se réunit le 1 septembre, pour finaliser le projet.

Un point sera présenté au prochain conseil.

8.5 Restaurant des Alpagnes :

Pour faire suite à la demande du Conseil Municipal, l'architecte reprend le projet présenté initialement. Un nouveau projet sera présenté au prochain conseil.

8.6 Alpagnes du "Haut Coutis" :

Une visite sur place, avec les différents partenaires (SEA, ONF, chasseurs, mairie...) à eu lieu ce jour, pour faire le bilan de la première année de remise en exploitation à l'aide d'un berger et de près de 300 bêtes, des alpagnes du "Haut Coutis".

Le bilan de cette expérience est positif, il a permis de regagner des terres d'alpagnes, vis-à-vis de l'envahissement des voroches.

Cette expérimentation va se poursuivre encore pendant 2 estives, avec le but pour la commune de pérenniser une activité agricole sur ce secteur et sur la commune.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal, que la commune serait prête à aider un agriculteur, qui viendrait s'implanter à l'année sur la commune.

8.7 Alpage COTTET - DUMOULIN :

Suite à la mise à disposition de l'Alpage du Hauts Coutis au berger mis à disposition par la S.E.A, dont il est question au 8.6, La Commune va procéder à la modification du bail de Monsieur Cottet Dumoulin, afin de retirer les alpagnes du "Hauts Coutis" de sa location.

8.8 Point de rencontre de "La Lécherette" :

La Commune poursuit son étude, sur la possibilité d'implanter sur le site de la "Lécherette" un point de rencontre, comprenant une salle d'accueil avec sanitaires, qui pourrait être située près du restaurant "Les Portes du Soleil".

Ce dossier sera abordé lors du prochain conseil.

9/ S.E.R.M.A :

9.1 Travaux de la télécabine :

Les travaux de renouvellement de la télécabine poursuivent leur chemin.

Toutefois, la Commune regrette que la S.E.R.M.A, ne la tienne pas informée de l'avancée de ces travaux et des difficultés qu'elle peut rencontrer au cours de sa réalisation.

La commission domaine skiable est chargée du dossier.

Renouvellement de la forêt :

Les commissions "forêt" et "domaine skiable", vont mettre en place pour cet hiver une expérimentation, pour permettre de protéger la forêt, soumis à une forte pression de la part des skieurs.

Ces travaux vont être réalisés par l'O.N.F et devraient être financés par la S.E.R.M.A.

Parallèlement, la Commune va réaliser une étude sur la forêt présente sur le domaine skiable d'un coût d'environ 3 800 €. Cette étude sera réalisée par l'O.N.F.

10/ ECOLE :

10.1 Règlement cantine 2010/2011 :

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le règlement de la cantine pour l'année 2010/2011.

10.2 Rentrée scolaire :

Monsieur le Maire rappelle, que les 2 années à venir seront délicates en terme d'effectif. Mais la réalisation de la gendarmerie, et des logements sociaux près de l'école devraient permettre de pérenniser les 3 classes de l'école.

Concernant les travaux de réfection de l'escalier principal, ces travaux sont confiés à l'entreprise Mecatechnic, pour un montant 4 850 € TTC et seront réalisés pendant les vacances de Toussaint.

11/ COMPTE RENDU DES COMMISSIONS :

11.1 Tourisme :

Panneau indication (commerces, activités...)

Un courrier a été adressé à toutes les personnes concernées, pour voir si ces dernières, souhaitent acquérir des panneaux au prix de 75 €, afin d'uniformiser la signalétique de la commune. Le nombre de panneau est limité à 2 par activité ou commerce...

Dénomination des rues :

La commission finalise son travail.

Une réunion publique sur ce sujet pour proposer les futurs noms des rues du village, va être organisée en septembre, ainsi qu'une exposition publique du projet en mairie.

11.2 Environnement :

Une opération pour enlever les algues aura lieu ce samedi, avec l'aide de bénévoles dès 8 heures au lac.

11.3 Communication :

La commission communication demande d'être destinataire de toutes les informations pouvant représenter un intérêt, pour être diffusées sur le site internet de la commune, ou dans le bulletin municipal.

Un agenda de tous les rendez-vous auxquels la commune doit être représentée, va être mis en place et diffusé régulièrement aux élus.

12/ DIVERS :

12.1 Feux du lac :

Les feux du lac se sont bien déroulés, le public présent semble satisfait.

La commission va lancer une consultation pour l'année prochaine, car il est observé des différences entre l'artificier (Alp'artifices) et l'association Valgrangent.

La commission, va se réunir la semaine prochaine pour faire le bilan et un point financier sera présenté au prochain conseil.

12.2 Rallye du Mont- Blanc :

Le rallye du Mont - Blanc se déroulera les 2, 3 et 4 septembre, avec 2 étapes sur la commune :

La Ranche - le Lac

Ardent - Col de Joux Verte

12.3 Convention "A.L.E.A.J" :

Le Conseil Municipal donne son accord pour la convention entre la commune et "l'A.L.E.A.J", concernant le stationnement et la circulation sur les "Albertans".

Un point sera fait avec "l'A.L.E.A.J", après la réalisation de leurs travaux et une année de fonctionnement, pour savoir si des adaptations sont à apporter, notamment en période estivale, pour sécuriser les lieux.

La séance est levée à 21 h 45